

DARVAULT INFOS



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE DARVAULT

ÉDITO

vous ne deviez en retenir qu'une image, ont vocation à préserver au maximum nos terres agricoles et concentrer le développement de la population sur des surfaces déjà urbanisées. Il faudra donc accepter la suppression de zones qui étaient à urbaniser dans le PLU de 2008, et ce, dans un but tout à fait légitime, la défense de notre agriculture.

Dernier point enfin, mais d'envergure, le volet économique.

Il a été mitigé cette année sur notre commune. En effet, c'est à regret que j'ai appris la fermeture prochaine de l'entreprise FRIATEC. Fermeture qui entrainera avec elle le licenciement de 23 personnes. Nous avons obtenu de son directeur une légère augmentation de la prime de départ et l'engagement de prendre toutes les mesures nécessaires pour le reclassement du personnel. Espérons que chacun puisse retrouver un emploi rapidement.

Enfin, en 2018 nous allons créer des trottoirs au bout de l'allée du château pour limiter les inondations que nous subissons aujourd'hui, initier une étude et chiffrer le coût du remplacement de la canalisation des eaux de pluie qui débordent régulièrement dans la vallée, poursuivre la révision de notre plan local d'urbanisme, l'enfouissement des bornes à incendie et enfin le remplacement des ampoules de notre éclairage public par des ampoules à LED bien moins consommatrices d'énergie.

L'année 2018 sera encore une année bien remplie !

Je vous présente, en mon nom et au nom du conseil municipal, mes vœux les plus sincères de santé, bonheur et réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Didier Chassain
Maire de Darvault

Soirée théâtre



Le 18 novembre, comme chaque année, nous avons accueilli à la salle des fêtes, la Compagnie Montignonne qui jouait sa nouvelle pièce «Norbert, quoi !», comédie déjantée d'Alex Drama.

Au moins 120 personnes sont venues passer une agréable soirée en famille ou entre amis et applaudir cette troupe dynamique mais aussi apprécier le travail de toute l'équipe pour la mise en scène et les décors.

Téléthon



Cette année encore, nous avons eu le plaisir de faire équipe avec l'association Quad Loisir 77 pour proposer une journée d'animation au profit de l'AFM le samedi 9 décembre à la salle des fêtes.

L'équipe municipale s'est mobilisée pour vous proposer la randonnée pédestre, le concours de belote et un stand réconfort avec crêpes et vin chaud pour, entre autre, la quinzaine de courageux marcheurs qui ont affronté une température maximum de 3° au meilleur de l'après-midi.

Cette année, pour la première fois, la randonnée s'est déroulée en forêt de Poligny avec passage par la mer de sable. Le concours de belote a réuni une vingtaine de joueurs. Félicitations à Monsieur Bottemine et Madame Furon, les vainqueurs !

Comme au niveau national, les participants et les dons sont en baisse par rapport à ces dernières années. Nous avons toutefois versé 394€ de fonds récoltés par la commission Darvault-Animation et 510€ grâce à l'association de quads soit un total de 906€ pour notre commune.

Nous remercions tous nos fidèles participants qui répondent présents chaque année et que nous avons plaisir à retrouver.



Manifestations

Jeu 15 février - Loto et crêpes
Darvault Animation

Dimanche 25 mars - Fête du printemps
Les Boules Darvaultoises

Samedi 07 avril - Soirée couscous
APEED

Samedi 5 et dimanche 6 Mai
Fête du village

Samedi 16 juin - Kermesse de l'école
APEED

Mariage

Sébastien MARION & Laëtitia MOMAUD
27 janvier 2018

Naissances

Malewo Logan
13 juillet 2017

Vary-Chardin Manon
17 juillet 2017

Jobet Mila
23 septembre 2017

Dejar-Grosset Lia
16 octobre 2017

Chesneau Eden
03 janvier 2018

Décès

Alban Ginette
21 juillet 2017 - 90 ans

Cerda Denise
27 juillet 2017 - 94 ans

Chossat Jannine
28 juillet 2017 - 96 ans

Brebant Concetta
01 septembre 2017 - 63 ans

Villeroy Claude
25 septembre 2017 - 82 ans

Vincent Solange
16 décembre 2017 -

Directeur de publication

Didier Chassain

Création

Laurent Daudon

Rédaction

Commission journal/web

Site web / Facebook

mairie-darvault.fr

www.facebook.com/MairiedeDarvault

Impression : Réseau 45

Remerciements

Les délégués des parents d'élèves de l'école communale souhaitent remercier chaleureusement les darvaultoises et darvaultois, pour leur accueil, leur générosité, et leur implication lors de notre vente de calendriers au profit de la coopérative scolaire, contribuant ainsi au dynamisme pédagogique de notre chère école.

Cordialement,
Les parents d'élèves de l'école de Darvault

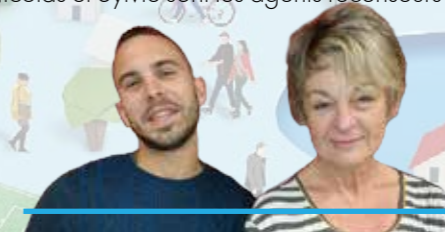
Recensement

Développer des équipements nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

Comment ça marche ?

Nicolas et Sylvie sont les agents recenseurs de la commune de Darvault. Ils vous remettent vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est toujours possible. Ensuite ? C'est l'Insee qui analyse toutes les données !

Merci de leur réserver le meilleur accueil du 18 janvier au 17 février 2018.



Résumé des principales décisions du conseil Municipal en 2017

L'intégralité des compte-rendus sont consultable en Mairie

Séance du 24 mars

Transfert de compétence en matière de PLU aux Communautés de Communes.

Considérant :

- Que la plupart des communes membres de la communauté de communes du Pays de Nemours ont des PLU ou des cartes communales récemment approuvés ou en fin de procédure d'élaboration
- Qu'il y a par ailleurs préalablement lieu de réunir la conférence intercommunale pour préparer le mode de gouvernance locale pour l'élaboration d'un éventuel Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)
- Qu'il y a donc lieu de s'opposer au transfert de la compétence PLU à la communauté de communes du Pays de Nemours à la date du 27 mars 2017.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de s'opposer au transfert de la compétence en matière de PLU à la communauté de communes du Pays de Nemours.

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE 2016

EN FONCTIONNEMENT

Dépenses	491 174,95€	
Recettes	602 667,81€	
Soit un EXCEDENT sur l'exercice de	111 492,86€	
Compte tenu de l'excédent N-1	246 902,39€	
L'excédent de fonctionnement est de	358 395,25€	

EN INVESTISSEMENT

Dépenses	315 129,51€	
Recettes	208 165,76€	
Soit un DEFICIT sur l'exercice de	106 963,75€	
Compte tenu de l'excédent N-1	128 544,83€	
L'excédent d'investissement est de	21 581,08€	

SOIT UN EXCEDENT GLOBAL DE 379 976,33€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité le compte administratif 2016 ainsi présenté.

Cautionnement Val de Loing Habitat.

Le permis de construire Lieu-Dit « le Saut du Loup », concernant la construction de 13 maisons individuelles, initialement accordé à MERMOZ HABITAT a été acquis le 29 juin 2016 par Val de Loing sans que la commune de Darvault en ait été informée.

Le conseil d'administration Val de Loing Habitat, a demandé à la commune de Darvault de garantir son emprunt de 1 897 239,00 € en tout ou partie,

Vu qu'une garantie d'emprunt auprès de l'OPHIM77 a déjà été consentie en 2007 pour une durée respective de 40 et 50 ans,

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas cautionner cet emprunt.

Subventions allouées au ccas et à la caisse des écoles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCORDE, à l'unanimité, les subventions suivantes :

CAISSE DES ECOLES	- article - 657361	10 000€
CCAS	- article - 657362	8 000€

Séance du 07 AVRIL

Subventions 2017 allouées aux associations

(13 voix pour et une abstention)

Coopérative scolaire	950€
Boules Darvaultoises	450€
Fêtes et Loisirs Darvaultois	1 100€
Vélo club de Darvault	150€
Association des Parents Elèves	600€
Société de Chasse	250€
Restos du cœur	300€
GENE	100€
FNACA	50€
Clic soutien	50€
Réserve	1 500€

Vote des taxes 2017

Le produit fiscal attendu pour 2017 est de 255 896€ avec le maintien des mêmes taux d'imposition que l'année précédente, à savoir :

Taxe d'habitation	7,30%	
soit un produit de		93 221€
Taxe foncière (bâti)	14,80%	
soit un produit de		144 152€
Taxe foncière (non bâti)	40,62%	
soit un produit de		18 523€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Vote à l'unanimité, ces taux inchangés pour 2017.

Vous pouvez dorénavant retrouver la Mairie sur :



70 personnes suivent déjà les annonces et informations publiées sur ce réseau.

retrouvez votre commune sur facebook à l'adresse : <https://www.facebook.com/MairiedeDarvault>

Syndicat des collèges

Notre commune fait partie du « Syndicat des collèges » depuis 1970, date de sa création. Son nom officiel est le « Syndicat Mixte des Installations Sportives des Collèges de la Région de Nemours ». Son but depuis le premier jour est de construire et d'entretenir les installations sportives des collèges. Tout a commencé avec la piscine « Tournesol » puis le gymnase des « Collèges » de Nemours, le plateau sportif et les vestiaires attenants. Le gymnase du lycée de Nemours, réalisation par le syndicat des collèges a été rétrocédé à la Région pour sa gestion.



Le dernier gros projet du syndicat, fut la construction du plateau sportif et du gymnase « Jean Bohec » intégrant un mur d'escalade à Saint-Pierre lès Nemours.

Le syndicat vient de se doter d'un site web où vous pouvez découvrir les locaux, les horaires d'ouvertures de la piscine et ses tarifs, le planning d'utilisation des gymnases, de la piscine par les scolaires et les associations.
<http://www.syndicat-colleges.fr>

Côté école

Comme nous vous l'avions annoncé précédemment, depuis la rentrée de septembre, les rythmes scolaires ont été modifiés en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours, ce choix ayant été approuvé et voté lors du conseil d'école de juin dernier.

En septembre, autre grand changement puisque nous avons accueilli une équipe enseignante totalement nouvelle :

- Monsieur Imbert a été nommé sur le poste de Directeur et assure les classes de CE2 et CM2 (19 élèves)
- Madame Delzenne a en charge les CP et CE1 (19 élèves)
- Madame De Benoist, les petite et moyenne sections de maternelle (25 élèves),
- Madame Bendahmane, la grande section de maternelle et le CP à mi-temps (17 élèves)
- Madame Massart complète le mi-temps en grande section de maternelle et CP et remplace aussi Monsieur Imbert tous les mardis (journée consacrée à sa mission de Direction).

En 2017, notre commune a fait le choix d'adhérer au programme «plan numérique pour l'école» mis en place par le ministère de l'Éducation Nationale et lancée en 2015. Prendre part à ce dispositif, nous a permis d'obtenir une subvention de 4000 € pour équiper notre école en tablettes numériques. Sa mise en oeuvre est encadrée par l'Inspection Académique, en relation étroite avec les élus et les enseignants.

L'installation devrait avoir lieu durant ce premier trimestre 2018.

Le repas des anciens

Journée réussie pour les 73 personnes qui se sont retrouvées pour participer au repas des anciens organisé par le CCAS le dimanche 19 novembre 2017. C'est le patrimoine du Pays de Nemours qui a été choisi cette année pour l'illustration des menus : châteaux, églises, lavoirs, maisons, nature..., autant de sous thèmes qui nous ont permis de redécouvrir la beauté et la variété de notre patrimoine.

Comme les années précédentes, M. Marko, boucher/traiteur à Souppes sur Loing, a assuré la réalisation et le service de ce repas et Camille Clément s'est chargé de l'animation «chantante et dansante». Certains ont regretté de ne pouvoir participer à cette manifestation du fait de son décalage du dernier à

l'avant dernier dimanche de novembre. Nous nous efforcerons à l'avenir de mieux communiquer sur la date de ce repas et suffisamment tôt pour que le maximum de personnes puissent y participer.



ALSH

Durant les vacances de la Toussaint, les enfants de l'accueil de loisirs ont défilé déguisés dans les rues à l'occasion d'Halloween. Les animateurs et tous ces «petits monstres» vous remercient pour l'accueil que vous leur avez réservé. Durant cette période, les enfants ont pu profiter d'activités manuelles et sportives.

Le mercredi 6 décembre, sortie de Noël à la patinoire de Nemours pour la quinzaine d'enfants inscrits. Pour la plupart, ce fut une découverte. Les chutes ont, bien sûr, fait partie de cette nouvelle expérience, certains, moins sûrs d'eux ont préféré se diriger vers les luges. Pour tous, l'après-midi fut bien agréable.

Nous vous rappelons que l'accueil de loisirs est ouvert pendant les vacances scolaires (excepté Noël et le mois d'août) ainsi que les mercredis. Les horaires d'ouverture sont les suivants : 9h -17h avec une garderie de 8h à 9h et de 17h à 18h30.

Pour les vacances d'hiver du 19 février au 2 mars, inscrivez vous rapidement en mairie.

Périscolaire

Pendant la pause méridienne (de 11h30 à 13h30), quelques enfants encadrés par les animateurs ont désherbé, nettoyé le coin potager et planté des framboisiers offerts par un parent d'élève. Merci à Célia, Laura, Anthony, Maxime et Ruben qui se sont prêtés volontiers à ce travail.

Appel à votre générosité : si vous avez des plants de fruits ou de légumes à nous donner afin d'agrémenter notre potager, nous sommes preneurs.

Le 20 décembre, dernier mercredi avant les vacances de Noël, les animateurs ont organisé un repas amélioré. La proposition de raclette a remporté la majeure partie des suffrages auprès des enfants. Après ce bon déjeuner, ils ont profité d'un temps calme en visionnant un film de leur choix avant de clôturer la journée par un goûter dansant et en croquant leur Père Noël en chocolat.

Le Caveau de la République

La deuxième sortie de l'année organisée par Darvault-Animation s'est déroulée le 16 novembre.

Nous étions une trentaine à partir pour la capitale afin d'assister au spectacle des chansonniers au Caveau de la République. Célèbre cabaret parisien où nombre d'humoristes débutent leur carrière, nous en avons découvert trois dans des registres très différents.

Excellent moment où les rires se sont succédés et où l'après-midi nous a semblé bien trop court !

Les enfants de l'école ont pris la parole

Mardi 12 décembre, l'équipe enseignante a organisé une journée festive pour toute l'école autour de la culture africaine. Cette journée a été financée par l'APEED, la municipalité et la coopérative de l'école.

Les objectifs étaient de découvrir et de s'initier à la musique et à la danse africaine, de découvrir des contes africains et de s'amuser pour cette fin d'année scolaire.

La journée s'est conclue par un goûter surprise où chacun a reçu une carte de vœux d'un de ses camarades.

L'équipe enseignante remercie l'ensemble des acteurs qui a permis de réussir cette journée : parents, enfants, mairie, Elodie et Nicolas. M. Imbert (directeur).

Ateliers percussions et danse.

Après la récréation du mardi 12 décembre 2017, nous sommes allés dans la salle motricité rejoindre Kevin du groupe Ngamb'art. Il nous a appris la danse de la personne qui se rend au supermarché acheter des pommes. Après vingt minutes passées à danser, nous sommes allés dans le hall où nous attendait l'atelier percussions. Nous avons fait connaissance de deux autres artistes de la troupe. Ils nous ont présenté des instruments de la famille des percussions : djembé, kora, balafon, tam tam... Nous avons pu essayer chaque instrument. Nous avons beaucoup aimé ces ateliers car nous avons pu danser et chanter. Enzo M, Melvyn Q et Chahine (classe des CE2-CM2)



Le mardi 12 décembre après-midi.

Nous avons été invités à un spectacle africain « le baobab en chanté ». Pendant le spectacle, nous avons dansé, chanté. Ensuite, nous avons fait un goûter de Noël. C'était très bon. A ce moment-là, nous avons échangé des cartes de vœux. Chacun est donc reparti avec sa carte.

Ruben, Noa, Anthony (CE2-CM2)



Après-midi, contes africains.

Mardi 12 décembre, nous avons écouté à la salle des fêtes des contes africains. Les comédiens de Ngamb'art nous ont fait tous danser et rigoler. Les maîtresses et le maître nous ont ensuite préparé un goûter surprise de Noël. Nous avons aimé car nous avons dansé et bien ri.

Kayliah, Satou, Siloé et Stella (CE2-CM2)



Mardi 12 décembre après midi.

Nous sommes allés voir un spectacle à la salle des fêtes. Nous avons adoré le spectacle. Les conteurs nous ont raconté des contes en musique. Nous avons aussi dansé. Par exemple, nous avons écouté l'histoire du singe qui cherchait de la viande fraîche pour sa femme. Il partit alors dans la forêt.

Il rencontra alors le crocodile qui cherchait un cœur de singe. Le crocodile fit semblant d'aider le singe pour lui piquer son cœur. Mais le singe se rendit compte de la supercherie et grimpa au sommet d'un palmier isolé. Un anaconda et un lion arrivèrent ensuite. Le singe se trouva coincé dans l'arbre. Le conteur nous dit que le singe put se sauver. Mais comment ?

Laura, Harrison, Loane (CM1, CE2-CM2)

Matinée de Noël à l'école.

Le matin du 12 décembre, nous avons fait de la danse et de la percussion à l'école. En dansant, nous avons fait une chorégraphie de danse africaine où nous devions acheter des pommes. Kevin, le danseur, jouait du djembé. Ensuite, nous avons fait un atelier percussions. Nous avons aimé car c'était très drôle et amusant.

Léa-Marie, Emma V, Tess (CE2-CM2)



La matinée de Noël.

Le matin du 12 décembre, nous avons fait des ateliers percussions avec le groupe Ngamb'art. Nous avons fait cela pour fêter Noël. Ensuite, en danse, nous avons fait une chorégraphie dans laquelle par exemple, nous devions acheter des pommes ou repasser du linge ou préparer notre déjeuner. A la fin, nous devions crier « Merci Papi » en faisant un mouvement.

Malia-Klive, Melvyn P et Sohan (CE2-CM2)



Mardi 12 décembre 2017.

Nous avons joué du djembé et des claves à l'école avec le groupe Ngamb'art. Nous avons aimé car c'était amusant.

Adel, Maxime et Enzo (CM1)

Demande de subvention SDEM pour la rénovation points lumineux

Le Maire propose aux membres du Conseil municipal les devis de la SOMELEC concernant le remplacement des armoires de commandes d'éclairage public des rues : de la Barauderie, de l'Église, du Clos, de la place de la Mairie ainsi que l'ensemble des points lumineux issus de ces armoires de même que l'extension du réseau de la contre allée route de Montereau et de l'extension du réseau place du Foyer.

Ces travaux s'élèvent à un montant de 33 238.20€ HT. La SDEM peut accorder une subvention de 50%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, charge le Maire de prévoir ces travaux, d'inscrire la dépense au budget 2018 et de faire la demande de subvention auprès du SDEM.

Séance du 19 MAI

Révision PLU - choix de l'urbaniste

Le Conseil Municipal, après avis de la commission d'appel d'offres a décidé de retenir l'agence RIVIERE-LETELLIER 52 rue Saint Georges 78009 PARIS, pour lui confier la révision du Plan Local d'Urbanisme pour un montant de 29 930€ HT.

Achat de terrain

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal d'une proposition de vente à la commune de terrains cadastrés section UBa n 287-268-70-271 et 307 pour un montant de 125 000 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, charge le Maire d'accomplir les formalités nécessaires auprès du notaire et du géomètre.

La dépense est prévue au BP 2017 article 21111 achat de terrains.

Séance du 30 JUIN

Emprunt- acquisition de terrain

Le Conseil municipal, après avis de la commission des finances et étude de deux propositions, a décidé de contracter auprès de la Caisse d'Épargne Ile-de-France un contrat de prêt à taux fixe d'un montant de 123 000 Euros avec les caractéristiques suivantes :

Durée : 10 ans

Taux d'intérêt nominal : 0,88%

Périodicité : trimestrielle

Amortissement : progressif

Frais de dossier : 123€

Séance du 13 NOVEMBRE

Approbation de la mise en place du plan numérique de l'école

Ce plan a pour but de :

- Doter d'équipements et de ressources numériques l'École de Darvault
- Réaliser 4 objectifs majeurs
 - 1.démontrer les apports concrets du numérique en intégrant dans le quotidien de l'école
 - 2.favoriser une densification des usages du numérique
 - 3.définir les conditions en matière de formation et d'accompagnement des enseignants
 - 4.mettre en place une gouvernance partagée.

Le Conseil municipal a décidé, à l'unanimité, la mise en place du Plan Numérique.

Mise à jour des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Nemours

Les statuts de la CCPN ont fait l'objet d'une mise à jour afin de cadrer avec les directives issues de la loi NOTRe :

- La compétence relative au Loing qui était une compétence optionnelle devient une compétence supplémentaire.
- L'office de tourisme est inclus dans la compétence développement économique.
- La compétence aires d'accueil des gens du voyage reprend explicitement les terrains familiaux, au sens de l'article 444-1 du code de l'urbanisme.
- La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) a doré et déjà été inscrite pour une application au 1er janvier 2018.

Quant à la forme, les libellés des compétences sont plus généralistes et la notion d'intérêt communautaire a été supprimée des statuts, sans qu'il y ait de changement par rapport aux précédents statuts.

Le conseil municipal, adopte les statuts modifiés de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.

Subvention en faveur des bacheliers

Le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer une subvention en faveur des bacheliers avec mention très bien et bien.

Les subventions seront de :

- 100€ pour les mentions très bien
- 50€ pour les mentions bien

Cette récompense sera subordonnée à la présence des bacheliers, à l'occasion du vin d'honneur organisé après les commémorations du 11 novembre ou du 8 mai.

Subvention à l'association Le Phare

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer une subvention à l'association Le Phare de Moncourt-Fromonville afin de permettre à 5 Davaultois de bénéficier de cours d'informatique chaque année.

Séance du 22 DECEMBRE

Acquisition de terrain

Le Conseil municipal a décidé de faire intervenir la SAFER afin d'acquérir les parcelles cadastrées : section ZA n 70-71A- 71B- 195 et 197 lieu dit « Les Fromonvilles » pour une surface totale de 3794 m2, situées en zone A du PLU par préemption au prix de 5 500€ HT.

Ecole numérique - choix du fournisseur

Après étude de cinq devis différents et avis de Mme Marie-Laure PANNOUX, formatrice aux usages du numérique de l'Éducation Nationale, le Conseil Municipal a retenu le devis de VIDEO SYNERGIE pour un montant total de 10 448,40€ TTC, dépense subventionnée à hauteur de 4000,00€ par l'Éducation Nationale.



2017 en images



Club du jeudi



Le 14 décembre dernier s'est déroulé le goûter de Noël associé à un loto.

Nombreux lots étaient à gagner tout au long de l'après-midi, lots de saison dont deux paniers garnis avec vin et foie gras, des bougies, des chocolats et même un parapluie ! Lots qui, bien sûr, ont fait des heureux.

Le 18 janvier, beau succès pour le concours de belote et la galette qui ont réunis près de 40 personnes.

14 équipes se sont affrontées pendant que les non-joueurs s'affairaient en cuisine à la préparation de galettes maison afin de les partager tous ensemble. Chaque joueur s'est vu récompenser selon son classement. Merci à tous pour votre participation à cette après-midi qui fut bien agréable.

Prochain rendez-vous pour un après-midi à thème : jeudi 15 février - loto et crêpes.



A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre 2017, nous avons remis la médaille du travail à : Madame Béguine Florence (médaille d'argent), Monsieur Séjourné Eric (médaille vermeil)

Les diplômes des maisons fleuries à : Monsieur Garnier J.Louis (1er prix), Madame Foucher Thérèse, Monsieur Gaurat François, Madame Gaulon Marie Jo, Monsieur Demasson René, Madame Surmacz Olga. Merci pour votre participation.

Commission Jeunes

Sortie jeunes à partir de 7 ans organisée le samedi 16 septembre 2017 au Karting Buffo de Dammarie les Lys.



10 jeunes se sont inscrits et ont pu apprendre à piloter des karts de 120 à 270cc sur un des plus grands circuits intérieurs de France, sur une piste indoor de 500m.

Nos pilotes enjoués ont pu évaluer leurs performances sur les écrans géants.

